

# MORT

## de M. le Curé de La Bassée

Nous annonçons mercredi que M. le Doyen avait été frappé d'une congestion qui l'avait privé de connaissance.

Judi matin, vers cinq heures et demie, il succomba emporté par une embolie au cerveau et quelques instants après les gins funéraires des cloches apprirent aux paroissiens que leur pasteur n'était plus. Le coup avait été si rapide, si imprévu, que son nombre concurrent la mort sans avoir aperçu la maladie.

Les funérailles auront lieu lundi à onze heures, et le corps sera enlevé transporté à Sautzoy pour être inhumé dans le caveau de famille.

M. Carpentier était depuis douze ans doyen de La Bassée et son ministère laissa des traces profondes par les œuvres dont il fut le promoteur et le soutien.

Le vénéré défunt naquit à Sautzoy en 1810, fut ordonné prêtre en 1833 et successivement professeur à Solesmes; vicaire à Bouabouque, à Douai (St-Pierre), à Cambrai, au collège de Valenciennes, à Valenciennes, à Valenciennes, en 1882, il fut nommé doyen de La Bassée.

C'était un prêtre vraiment éclairé de l'esprit sacerdotal, une intelligence pondérée et cultivée, un caractère aimable et ouvert. Sa mémoire sera bien et sa mort regrettée par tous ceux qui l'ont connu.

# FUNÉRAILLES

## de M. le Curé de Sainte-Croix

La paroisse de Sainte-Croix, à Valenciennes, a fait hier jeudi, de magnifiques funérailles à son regretté pasteur, zélé pratiquement à Dieu, après une maladie chrétienne supportée.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Capillon, doyen de Saint-Nicolas, à Valenciennes, assisté de MM. les Curés de Trith-Saint-Léger, et d'Hérin.

Après le lever, venaient les enfants de l'école libre, les jeunes gens des patronages et la congrégation des Enfants de Marie avec leurs banderoles.

Le douloureux cortège se composait de MM. les chanoines Delplanq et de M. l'abbé Lecomte, ancien curé de la paroisse.

Une cinquantaine d'ecclésiastiques environ, venus du diocèse et des diocèses voisins, suivaient la dépouille mortelle. Citons d'ailleurs, M. le chanoine Segary; MM. les doyens de Marchiennes et de Carrières; MM. les vicaires de Valenciennes, d'Escaudain et de La Souterraine; M. le supérieur de Notre-Dame, à Valenciennes; M. l'abbé Desberghe, représentant le collège de Valenciennes, etc.

Parmi les notabilités civiles nous devons mentionner M. Ruz, secrétaire général de la Compagnie d'Anzin; M. Du Busckère, Doyen de Valenciennes; M. Wainrand, conseiller municipal d'Anzin; Paul Dupont, conseiller municipal de Valenciennes, etc.

Un certain nombre d'amis et de paroissiens de La Bassée, étaient venus donner un souvenir et une prière à l'ancien pasteur qui s'élevait dans l'air.

Après l'éloge, le célébrant s'exprima en ces termes: « Si les lois ecclésiastiques portent deuil de la perte de cet homme de bien, il est un point sur lequel elles ne peuvent pas être touchées, c'est de demander des prières en faveur de l'âme des défunts, et de leur tribut de reconnaissance vous l'accordez d'autant plus volontiers au pasteur que nous pleurons, qu'il a été un prêtre d'une édifiante piété, d'une extrême bonté et d'une inébranlable générosité: et que nous est permis de faire encore, c'est de méditer les salutaires enseignements que ce grand homme nous a laissés et qui nous servent de guide et de soutien dans la vie chrétienne, elle doit nous stimuler à travailler au salut de notre âme... »

L'éloge a été prononcé par M. le chanoine Segary, puis le cortège funéraire s'est reformé pour se diriger vers le cimetière de Saint-Roch, sous le hêtre monumental.

Nous renouvelons l'expression de nos condoléances à M. le chanoine Capillon, curé de La Bassée, et à M. l'abbé Lecomte, son vicaire qui s'est tant dévoué pendant la maladie.

Nos lecteurs auront dans leurs prières un souvenir particulier pour le saint prêtre, mort à la fleur de l'âge et qui s'efforçait de vivre de la Croix, surtout à la Renaissance, un dévouement au saint et à son salut.

# GRÈVES

## de la Bassée

Landi ont été levés la GRÈVE, les ferblantiers de M. le Curé de La Bassée, les deux autres grèves ont été levées à la fois, sous le coup de la loi de 1894 sur les syndicats ouvriers.

Le 10 janvier, M. le Curé de La Bassée, a adressé au préfet par le Comité syndical la suppression de ses fonctions de directeur de la grève et de la loi de 1894 sur les syndicats ouvriers.

Le 11 janvier, M. le Curé de La Bassée, a adressé au préfet par le Comité syndical la suppression de ses fonctions de directeur de la grève et de la loi de 1894 sur les syndicats ouvriers.

Le 12 janvier, M. le Curé de La Bassée, a adressé au préfet par le Comité syndical la suppression de ses fonctions de directeur de la grève et de la loi de 1894 sur les syndicats ouvriers.

Le 13 janvier, M. le Curé de La Bassée, a adressé au préfet par le Comité syndical la suppression de ses fonctions de directeur de la grève et de la loi de 1894 sur les syndicats ouvriers.

Le 14 janvier, M. le Curé de La Bassée, a adressé au préfet par le Comité syndical la suppression de ses fonctions de directeur de la grève et de la loi de 1894 sur les syndicats ouvriers.

Le 15 janvier, M. le Curé de La Bassée, a adressé au préfet par le Comité syndical la suppression de ses fonctions de directeur de la grève et de la loi de 1894 sur les syndicats ouvriers.

Le 16 janvier, M. le Curé de La Bassée, a adressé au préfet par le Comité syndical la suppression de ses fonctions de directeur de la grève et de la loi de 1894 sur les syndicats ouvriers.

Le 17 janvier, M. le Curé de La Bassée, a adressé au préfet par le Comité syndical la suppression de ses fonctions de directeur de la grève et de la loi de 1894 sur les syndicats ouvriers.

Le 18 janvier, M. le Curé de La Bassée, a adressé au préfet par le Comité syndical la suppression de ses fonctions de directeur de la grève et de la loi de 1894 sur les syndicats ouvriers.

Le 19 janvier, M. le Curé de La Bassée, a adressé au préfet par le Comité syndical la suppression de ses fonctions de directeur de la grève et de la loi de 1894 sur les syndicats ouvriers.

Le 20 janvier, M. le Curé de La Bassée, a adressé au préfet par le Comité syndical la suppression de ses fonctions de directeur de la grève et de la loi de 1894 sur les syndicats ouvriers.

# A DUNKERQUE

## La grève des tonneleurs

Elle a été votée mercredi dans la soirée, à l'établissement Antoine, place du Théâtre, siège du syndicat.

Il y eut 70 voix pour et 21 contre. On sait que les armateurs ont refusé aux tonneleurs qui font la campagne Islandaise le salaire fixe de 900 francs pour la saison plus la suppression des retenues pour la retraite dite « les invalides » et le voison.

Deux toxiocores seulement sur 60 avaient signé l'engagement présenté par les armateurs.

Hier jeudi, de bonne heure, les grévistes ont fait une tournée pour déboucher les ouvriers des tonneurs Van Cauwenbergh et Denoyelle, de la Chambre de Commerce.

Cette tentative fut infructueuse. Les manifestants parvinrent cependant à déboucher les tonneleurs de l'établissement André-Beauvillain. Ils ne réussirent pas à pénétrer aux usines Marchand. La colonne se composait exactement de 100 grévistes.

Les éboueurs ont repris leur balade d'habitude. Les armateurs persistent dans leur attitude.

Comme les maries exigent le même salaire que les tonneurs, il paraît probable que la flottille Islandaise ne partira pas cette année. Aucun incident.

Soixante-dix gendarmes sont appelés de l'extérieur.

# A GRAVELINES

## Les marins de Gravelines agitent également

Une réunion y fut tenue mercredi soir. Ils veulent 900 francs de l'armateur, plus les 50 francs du gouvernement, et les 50 francs de petites avances.

Une autre réunion se tiendra dimanche à Grand-Fort-Philippe.

# AU CATEAU

## L'entrevue annoncée pour mercredi entre les grévistes et la sous-préfet n'a pas eu lieu.

Le secrétaire du syndicat, et son adjoint, se sont rendus à Cambrai pour protester, à la sous-préfecture, contre l'attitude de la police du Cateau et demander la levée des gendarmes.

Hier soir, jeudi, à sept heures, a eu lieu à la salle des fêtes une conférence en faveur des grévistes.

Les citoyens Sobier, d'Honnin, Fievel, de Caudry, Ringier, de Saint-Quentin, et Sieuve-Evaux, de Lille, ont pris la parole.

# NOS SAPEURS-PIOMPIERS

## en 1903

Le bataillon des sapeurs-pompiers de Lille a été appelé à concourir pendant l'année 1903, 227 fois.

Les sapeurs à vapeur ont fonctionné 42 fois; les grandes échelles de sauvetage ont été développées 43 fois, et les divers engins des postes ont été employés 142 fois.

Ont été blessés dans les incendies, 10; malades des suites de l'incendie, 2; morts par suite de maladies contractées dans les incendies, 3.

Reconnus sapeurs-obusiers, — 27 février 1903: MM. Meury, sergent; Vital, caporal, médaille de bronze; Dubem, sergent-major, lettre de félicitation.

4 juillet 1903: M. Herland, capitaine, chevalier de la Légion d'honneur.

Cette liste comprend également, sous le nom de médaille d'honneur 2<sup>e</sup> classe: Lamarquant, Alavoine, Busuy, caporaux; Funard, sergent-major, médaille de bronze; Glot, au Cambrai, sergent, mention honorable; Cromb, lieutenant; Masse, adjudant; Gombert, sergent; Houtart, sous-officier; Houtart, Longy, sapeurs; Laforgue, cocher, lettre de félicitation.

PROPHÉTIE FALIERES, Alimont de Valenciennes.

# ECHOS

## NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

M. Deblauwe, curé à Carnoy, est transféré à Valenciennes.

M. Tabby Dumortier, vicaire à Denain (Saint-Martin), est nommé procureur de Valenciennes.

LE DROIT DE RÉPONSE

M. le Curé d'Abscon pria plusieurs fois violemment à partir de l'impartialité de son journal, et avait adressé, au journal républicain, une lettre recommandée.

Le gérant du journal refusa de recevoir la lettre, croyant ainsi pouvoir dire qu'il n'en avait pas connaissance.

Fait de son droit et de l'esprit de la loi sur la presse, M. le curé d'Abscon assigna le gérant devant le tribunal correctionnel de Valenciennes aux fins d'insertion d'un droit de réponse. Le tribunal le déboute de son assignation. M. le curé d'Abscon interjeta appel.

La Cour de Douai a confirmé le jugement de première instance.

En conséquence, le gérant a droit strict de réponse et cette jurisprudence accordée au gérant d'un journal le droit de se prévaloir, pour éviter une obligation légale, d'un refus formel de sa part, ne peuvent passer sans protestation.

Nous espérons que la Cour de Cassation sera appelée à trancher ce point de droit qui intéresse vivement la presse et les particuliers.

# AUTOMOBILE-CLUB DU NORD

## C'est le samedi 14 janvier qu'exploie pour les sociétés de l'Automobile-Club du Nord, le dodel d'inscription pour le baquet amical par souscription qui suivra l'assemblée générale d'ouverture du mardi 19 janvier et se terminera par une soirée ébriquet pour laquelle plusieurs artistes renommés ont promis de se produire.

Les retardataires sont donc invités à inscrire en plus tôt possible au siège social, 104, rue de Valenciennes, à Roubaix. L'assemblée générale aura lieu à cinq heures, le baquet à sept heures et la soirée artistique à neuf heures et demie.

Parmi les invités il faut citer plusieurs présidents des Clubs automobiles de France et de l'étranger et divers amateurs. Les sociétés sont invitées à amener des invités.

Cette fête annuelle a donc comme d'habitude revêtu cette année un caractère exceptionnel et offrira la prospérité de l'Automobile-Club du Nord, qui, en trois années d'existence, s'est placé au premier rang des sociétés d'automobilisme régionales.

L'EXPOSITION DU ROAD DE LA FRANCE

La plus grande expositio se manifeste depuis quelques jours dans les chaumières de l'Exposition; le mauvais temps n'a été que le prétexte pour poursuivre dans les chaumières de la France, les sociétés de l'Automobile-Club du Nord, qui, en trois années d'existence, s'est placé au premier rang des sociétés d'automobilisme régionales.

La plus grande expositio se manifeste depuis quelques jours dans les chaumières de l'Exposition; le mauvais temps n'a été que le prétexte pour poursuivre dans les chaumières de la France, les sociétés de l'Automobile-Club du Nord, qui, en trois années d'existence, s'est placé au premier rang des sociétés d'automobilisme régionales.

La plus grande expositio se manifeste depuis quelques jours dans les chaumières de l'Exposition; le mauvais temps n'a été que le prétexte pour poursuivre dans les chaumières de la France, les sociétés de l'Automobile-Club du Nord, qui, en trois années d'existence, s'est placé au premier rang des sociétés d'automobilisme régionales.

La plus grande expositio se manifeste depuis quelques jours dans les chaumières de l'Exposition; le mauvais temps n'a été que le prétexte pour poursuivre dans les chaumières de la France, les sociétés de l'Automobile-Club du Nord, qui, en trois années d'existence, s'est placé au premier rang des sociétés d'automobilisme régionales.

La plus grande expositio se manifeste depuis quelques jours dans les chaumières de l'Exposition; le mauvais temps n'a été que le prétexte pour poursuivre dans les chaumières de la France, les sociétés de l'Automobile-Club du Nord, qui, en trois années d'existence, s'est placé au premier rang des sociétés d'automobilisme régionales.

La plus grande expositio se manifeste depuis quelques jours dans les chaumières de l'Exposition; le mauvais temps n'a été que le prétexte pour poursuivre dans les chaumières de la France, les sociétés de l'Automobile-Club du Nord, qui, en trois années d'existence, s'est placé au premier rang des sociétés d'automobilisme régionales.

La plus grande expositio se manifeste depuis quelques jours dans les chaumières de l'Exposition; le mauvais temps n'a été que le prétexte pour poursuivre dans les chaumières de la France, les sociétés de l'Automobile-Club du Nord, qui, en trois années d'existence, s'est placé au premier rang des sociétés d'automobilisme régionales.

La plus grande expositio se manifeste depuis quelques jours dans les chaumières de l'Exposition; le mauvais temps n'a été que le prétexte pour poursuivre dans les chaumières de la France, les sociétés de l'Automobile-Club du Nord, qui, en trois années d'existence, s'est placé au premier rang des sociétés d'automobilisme régionales.

La plus grande expositio se manifeste depuis quelques jours dans les chaumières de l'Exposition; le mauvais temps n'a été que le prétexte pour poursuivre dans les chaumières de la France, les sociétés de l'Automobile-Club du Nord, qui, en trois années d'existence, s'est placé au premier rang des sociétés d'automobilisme régionales.

La plus grande expositio se manifeste depuis quelques jours dans les chaumières de l'Exposition; le mauvais temps n'a été que le prétexte pour poursuivre dans les chaumières de la France, les sociétés de l'Automobile-Club du Nord, qui, en trois années d'existence, s'est placé au premier rang des sociétés d'automobilisme régionales.

La plus grande expositio se manifeste depuis quelques jours dans les chaumières de l'Exposition; le mauvais temps n'a été que le prétexte pour poursuivre dans les chaumières de la France, les sociétés de l'Automobile-Club du Nord, qui, en trois années d'existence, s'est placé au premier rang des sociétés d'automobilisme régionales.

La plus grande expositio se manifeste depuis quelques jours dans les chaumières de l'Exposition; le mauvais temps n'a été que le prétexte pour poursuivre dans les chaumières de la France, les sociétés de l'Automobile-Club du Nord, qui, en trois années d'existence, s'est placé au premier rang des sociétés d'automobilisme régionales.

La plus grande expositio se manifeste depuis quelques jours dans les chaumières de l'Exposition; le mauvais temps n'a été que le prétexte pour poursuivre dans les chaumières de la France, les sociétés de l'Automobile-Club du Nord, qui, en trois années d'existence, s'est placé au premier rang des sociétés d'automobilisme régionales.

La plus grande expositio se manifeste depuis quelques jours dans les chaumières de l'Exposition; le mauvais temps n'a été que le prétexte pour poursuivre dans les chaumières de la France, les sociétés de l'Automobile-Club du Nord, qui, en trois années d'existence, s'est placé au premier rang des sociétés d'automobilisme régionales.

La plus grande expositio se manifeste depuis quelques jours dans les chaumières de l'Exposition; le mauvais temps n'a été que le prétexte pour poursuivre dans les chaumières de la France, les sociétés de l'Automobile-Club du Nord, qui, en trois années d'existence, s'est placé au premier rang des sociétés d'automobilisme régionales.

La plus grande expositio se manifeste depuis quelques jours dans les chaumières de l'Exposition; le mauvais temps n'a été que le prétexte pour poursuivre dans les chaumières de la France, les sociétés de l'Automobile-Club du Nord, qui, en trois années d'existence, s'est placé au premier rang des sociétés d'automobilisme régionales.

La plus grande expositio se manifeste depuis quelques jours dans les chaumières de l'Exposition; le mauvais temps n'a été que le prétexte pour poursuivre dans les chaumières de la France, les sociétés de l'Automobile-Club du Nord, qui, en trois années d'existence, s'est placé au premier rang des sociétés d'automobilisme régionales.

La plus grande expositio se manifeste depuis quelques jours dans les chaumières de l'Exposition; le mauvais temps n'a été que le prétexte pour poursuivre dans les chaumières de la France, les sociétés de l'Automobile-Club du Nord, qui, en trois années d'existence, s'est placé au premier rang des sociétés d'automobilisme régionales.

La plus grande expositio se manifeste depuis quelques jours dans les chaumières de l'Exposition; le mauvais temps n'a été que le prétexte pour poursuivre dans les chaumières de la France, les sociétés de l'Automobile-Club du Nord, qui, en trois années d'existence, s'est placé au premier rang des sociétés d'automobilisme régionales.

La plus grande expositio se manifeste depuis quelques jours dans les chaumières de l'Exposition; le mauvais temps n'a été que le prétexte pour poursuivre dans les chaumières de la France, les sociétés de l'Automobile-Club du Nord, qui, en trois années d'existence, s'est placé au premier rang des sociétés d'automobilisme régionales.

La plus grande expositio se manifeste depuis quelques jours dans les chaumières de l'Exposition; le mauvais temps n'a été que le prétexte pour poursuivre dans les chaumières de la France, les sociétés de l'Automobile-Club du Nord, qui, en trois années d'existence, s'est placé au premier rang des sociétés d'automobilisme régionales.

La plus grande expositio se manifeste depuis quelques jours dans les chaumières de l'Exposition; le mauvais temps n'a été que le prétexte pour poursuivre dans les chaumières de la France, les sociétés de l'Automobile-Club du Nord, qui, en trois années d'existence, s'est placé au premier rang des sociétés d'automobilisme régionales.

La plus grande expositio se manifeste depuis quelques jours dans les chaumières de l'Exposition; le mauvais temps n'a été que le prétexte pour poursuivre dans les chaumières de la France, les sociétés de l'Automobile-Club du Nord, qui, en trois années d'existence, s'est placé au premier rang des sociétés d'automobilisme régionales.

La plus grande expositio se manifeste depuis quelques jours dans les chaumières de l'Exposition; le mauvais temps n'a été que le prétexte pour poursuivre dans les chaumières de la France, les sociétés de l'Automobile-Club du Nord, qui, en trois années d'existence, s'est placé au premier rang des sociétés d'automobilisme régionales.

La plus grande expositio se manifeste depuis quelques jours dans les chaumières de l'Exposition; le mauvais temps n'a été que le prétexte pour poursuivre dans les chaumières de la France, les sociétés de l'Automobile-Club du Nord, qui, en trois années d'existence, s'est placé au premier rang des sociétés d'automobilisme régionales.

La plus grande expositio se manifeste depuis quelques jours dans les chaumières de l'Exposition; le mauvais temps n'a été que le prétexte pour poursuivre dans les chaumières de la France, les sociétés de l'Automobile-Club du Nord, qui, en trois années d'existence, s'est placé au premier rang des sociétés d'automobilisme régionales.

La plus grande expositio se manifeste depuis quelques jours dans les chaumières de l'Exposition; le mauvais temps n'a été que le prétexte pour poursuivre dans les chaumières de la France, les sociétés de l'Automobile-Club du Nord, qui, en trois années d'existence, s'est placé au premier rang des sociétés d'automobilisme régionales.

La plus grande expositio se manifeste depuis quelques jours dans les chaumières de l'Exposition; le mauvais temps n'a été que le prétexte pour poursuivre dans les chaumières de la France, les sociétés de l'Automobile-Club du Nord, qui, en trois années d'existence, s'est placé au premier rang des sociétés d'automobilisme régionales.

La plus grande expositio se manifeste depuis quelques jours dans les chaumières de l'Exposition; le mauvais temps n'a été que le prétexte pour poursuivre dans les chaumières de la France, les sociétés de l'Automobile-Club du Nord, qui, en trois années d'existence, s'est placé au premier rang des sociétés d'automobilisme régionales.

# UN BON REMÈDE POUR LA GORGE

Pour guérir rapidement l'enrouement, les rhumes de la gorge, la toux sèche d'irritation, le flegme de la voix, les écoulements, les maux de gorge, les maux de tête, quelques gouttes de ce remède suffisent.

Affez-vous de ce remède. Il est en vente chez M. Berthelot, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, rue des Lions, 14, à Paris.

# COUR D'ASSISES DU NORD

## LISTE DES JURÉS

Voici la liste des jurés désignés pour siéger en 1904. Les jurés de la Cour d'Assises du Nord qui ouvriront le lundi 15 février, sous la présidence de M. Maxime Lefrançois, conseiller à la Cour.

Jurés titulaires

MM. Arthur Convois, propriétaire à Lille, 31, rue de Loos; Charles Delmieu, cultivateur à Halluin; Pierre Deroubaert, cultivateur à Rost-Warandin.

Emile Tiberghien, fabricant à Tourcoing; Léon Maréchal, rentier à Doullens; Léon Boullet, cultivateur à Thue-Lévèque; Achille Oger, rentier à Boucuquet; Henri Decanter, propriétaire à Marais; César Rillet, distillateur à Marly; J.-B. Liagre, cultivateur à Watrèlos; Georges Menneveux, propriétaire à Anzin; Charles Roussel, brasseur à Aniche; Réné Dulongcourt, cultivateur à Elaples; Yvon Lefebvre, brasseur à Valenciennes; Alfred Fauchon, négociant à Valenciennes; Jean Leduc, blanchisseur à Nippes; Alcide Roorych, propriétaire à Quekerque; Camille Dumarez, rentier à Colloret; Henri Escourfield, rentier à Saint-Sauve; Désmond Durville, brasseur à seymes; Paul Roy, fabricant à Valenciennes; Georges Dumont, docteur à Mons-en-Barouil; Emile Hebusson, propriétaire à Solesmes; Louis Waillet, boulanger à Ferrière-Grande; Louis Desbonnet, rentier à Asq; Georges Bussel, cultivateur à Houplines; Albert Marsal, ditateur à Tourcoing; Louis Marband, fabricant à Nully à Lesquin; Louis Deslambes, cultivateur à Linselles; François Olivier, rentier à Heillemeux; Adolphe Lorain, rentier à Morvillers; Adolphe Biquart, cultivateur à Souvry; Ignace Allard, rentier à Bavai; Jules Hault, rentier à Annapes; Adolphe Lebrun, marchand de charbons à Quosnoy-sur-Duëlle.

Jurés suppléantaires

MM. Georges Frey, courtier à Bouai; Albert Poile, docteur en médecine à Douai; Emile Riva, négociant à Douai; Maurice Hulin, directeur d'assurances à Douai.

LA GRIPPE

La grippe n'est redoutable que par ses complications pulmonaires. Elle jette, en effet, des idées qui produisent, à la longue, une affection chronique des bronches comme l'asthme, la toux, etc. Elle jette, en effet, des idées qui produisent, à la longue, une affection chronique des bronches comme l'asthme, la toux, etc.

Les sapeurs-pompiers de Valenciennes ont été appelés à concourir pendant l'année 1903, 227 fois.

Les sapeurs à vapeur ont fonctionné 42 fois; les grandes échelles de sauvetage ont été développées 43 fois, et les divers engins des postes ont été employés 142 fois.

Ont été blessés dans les incendies, 10; malades des suites de l'incendie, 2; morts par suite de maladies contractées dans les incendies, 3.

Reconnus sapeurs-obusiers, — 27 février 1903: MM. Meury, sergent; Vital, caporal, médaille de bronze; Dubem, sergent-major, lettre de félicitation.

4 juillet 1903: M. Herland, capitaine, chevalier de la Légion d'honneur.

Cette liste comprend également, sous le nom de médaille d'honneur 2<sup>e</sup> classe: Lamarquant, Alavoine, Busuy, caporaux; Funard, sergent-major, médaille de bronze; Glot, au Cambrai, sergent, mention honorable; Cromb, lieutenant; Masse, adjudant; Gombert, sergent; Houtart, sous-officier; Houtart, Longy, sapeurs; Laforgue, cocher, lettre de félicitation.

PROPHÉTIE FALIERES, Alimont de Valenciennes.

# LES GRÈVES

## de la Bassée

Landi ont été levés la GRÈVE, les ferblantiers de M. le Curé de La Bassée, les deux autres grèves ont été levées à la fois, sous le coup de la loi de 1894 sur les syndicats ouvriers.

Le 10 janvier, M. le Curé de La Bassée, a adressé au préfet par le Comité syndical la suppression de ses fonctions de directeur de la grève et de la loi de 1894 sur les syndicats ouvriers.

Le 11 janvier, M. le Curé de La Bassée, a adressé au préfet par le Comité syndical la suppression de ses fonctions de directeur de la grève et de la loi de 1894 sur les syndicats ouvriers.

Le 12 janvier, M. le Curé de La Bassée, a adressé au préfet par le Comité syndical la suppression de ses fonctions de directeur de la grève et de la loi de 1894 sur les syndicats ouvriers.

Le 13 janvier, M. le Curé de La Bassée, a adressé au préfet par le Comité syndical la suppression de ses fonctions de directeur de la grève et de la loi de 1894 sur les syndicats ouvriers.

Le 14 janvier, M. le Curé de La Bassée, a adressé au préfet par le Comité syndical la suppression de ses fonctions de directeur de la grève et de la loi de 1894 sur les syndicats ouvriers.

Le 15 janvier, M. le Curé de La Bassée, a adressé au préfet par le Comité syndical la suppression de ses fonctions de directeur de la grève et de la loi de 1894 sur les syndicats ouvriers.

Le 16 janvier, M. le Curé de La Bassée, a adressé au préfet par le Comité syndical la suppression de ses fonctions de directeur de la grève et de la loi de 1894 sur les syndicats ouvriers.

Le 17 janvier, M. le Curé de La Bassée, a adressé au préfet par le Comité syndical la suppression de ses fonctions de directeur de la grève et de la loi de 1894 sur les syndicats ouvriers.

Le 18 janvier, M. le Curé de La Bassée, a adressé au préfet par le Comité syndical la suppression de ses fonctions de directeur de la grève et de la loi de 1894 sur les syndicats ouvriers.

Le 19 janvier, M. le Curé de La Bassée, a adressé au préfet par le Comité syndical la suppression de ses fonctions de directeur de la grève et de la loi de 1894 sur les syndicats ouvriers.

Le 20 janvier, M. le Curé de La Bassée, a adressé au préfet par le Comité syndical la suppression de ses fonctions de directeur de la grève et de la loi de 1894 sur les syndicats ouvriers.

# MARCHÉS

Paris, 13 Janvier. — Sucres cassés, n. 60... 41 50; n. 61... 41 50; n. 62... 41 50; n. 63... 41 50; n. 64... 41 50; n. 65... 41 50; n. 66... 41 50; n. 67... 41 50; n. 68... 41 50; n. 69... 41 50; n. 70... 41 50.

Paris, 13 Janvier. — Sucres raffinés (cote commerciale). — La vente est toujours sans activité en raffinerie. La tendance est très calme, mais les cours varient pas.

Paris, 13 Janvier. — Sucres raffinés (cote commerciale). — La vente est toujours sans activité en raffinerie. La tendance est très calme, mais les cours varient pas.

Paris, 13 Janvier. — Sucres raffinés (cote commerciale). — La vente est toujours sans activité en raffinerie. La tendance est très calme, mais les cours varient pas.

Paris, 13 Janvier. — Sucres raffinés (cote commerciale). — La vente est toujours sans activité en raffinerie. La tendance est très calme, mais les cours varient pas.

Paris, 13 Janvier. — Sucres raffinés (cote commerciale). — La vente est toujours sans activité en raffinerie. La tendance est très calme, mais les cours varient pas.

Paris, 13 Janvier. — Sucres raffinés (cote commerciale). — La vente est toujours sans activité en raffinerie. La tendance est très calme, mais les cours varient pas.

Paris, 13 Janvier. — Sucres raffinés (cote commerciale). — La vente est toujours sans activité en raffinerie. La tendance est très calme, mais les cours varient pas.